

Merci d'encourager nos commanditaires

Résidences Marcel Roy

Pour personnes autonomes de
55 ans et plus

Appartements de 3 1/2 – 4 1/2

7130 rue Marie-Victorin

Montréal QC H1G 2J5
Téléphone : 514-321-9328
Télécopieur : 514-321-1168



Chantal Dugas
Pharmacienne propriétaire

Chantal Dugas, pharmacienne
9030 Maurice-Duplessis
Rivière-des-prairies (QC)
H1E 6P7
T (514) 648-5350
F (514) 494-5690
dugasc@groupeproxim.ca

Lun. au vend.
9h à 19h
Samedi
9h30 à 17h
Dimanche
Fermé

membre affilié à
Proxim

Annonces d'activités

Déjeuner des Chevaliers de Colomb R.D.P.

Sous-sol de l'église Ste-Marthe

7580, boul. Gouin est

Adulte: 5.00\$ Enfants: 3.00\$

9h à 12h30

14 octobre, 11 novembre, et 9 décembre avec la fête
des enfants

Expo-vente des artisans

Cercle des fermières de R.D.P.

Centre récréatif

7650, Maurice-Duplessis (en face du Maxi)

Vendredi 9 nov. De 16h00 à 20h00

Samedi 10 nov. De 10h00 à 17h00

Dimanche 11 nov. De 10h00 à 16h00

Université du troisième âge à la Pointe-de-l'Île

Manoir Pointe-aux-Trembles, 3478, 32 ième avenue.

10 octobre, 13h30 à 16h00: Vivre la solitude

05 décembre, 13h30 à 16h00: *Le refus global* et la
modernité au Québec

Avec présentation de la programmation d'hiver 2013

8.00\$ membres et 10.00\$ non membres

Information: Claire Aubin 514-642-0812

www.utapi.ca

Société historique Rivière-des-Prairies 325 ième anniversaire du secteur R.D.P.

Le 30 septembre

Sous la tente au parc St Joseph

(boul. Gouin et 69 ième avenue)

Animation avec un duo de conteurs costumés et
passionnés de l'histoire.

13h00: Inauguration du parcours patrimonial

13h30 et 15h00: Visite guidée à pied ou en autobus

S'inscrire au 514-872-9814

www.societe-historique-rdp.org

Journal - Automne 2012

AQDR

Rivière-des-Prairies

Téléphone : 514-643-0930

Association Québécoise de Défense des Droits des Personnes Retraitées et Préretraitées

Dans ce numéro : **Des informations et nouvelles pour vous**

La mission de l'AQDR, Saviez-vous que...	2
Le mot du Président	3
Les coordonnées et l'horaire du bureau	4
Hommage à Mme Auger	5
Conférence; Le droit des successions	6
La sécurité routière n'a pas d'âge	7
Horaire des conférences de l'automne	8
Ligne Aide Abus Aînés	9
Chronique de madame Auger	10
Bon anniversaire	11

La mission de l'AQDR est :

- La défense collective des droits des personnes retraitées et préretraitées.
- Les activités sociopolitiques constituent les démarches fondamentales de l'Association.

En considération de sa vision du vieillissement, les prises de position de l'AQDR s'inscrivent dans toutes les problématiques qui concernent les personnes de 55 ans et plus, soient : les régimes de pensions, le revenu, le logement, la sécurité, la violence, l'âgisme, l'exclusion sociale, la santé, le maintien et les soins à domicile, la médication, le transport, enfin tout ce qui touche les personnes âgées quotidiennement.

Saviez-vous que...

Le journal du Bel Âge 2012-2013, **édition spéciale**, nous offre une quantité de conseils précieux à noter ou conserver pour nos besoins immédiats ou futurs:

Guide se loger pour prendre une décision éclairée

Êtes-vous fait pour la vie en résidence?

ARGENT:

Planifier votre budget de retraite

Tous les crédits d'impôt auxquels vous avez droit

VOS DROITS:

Quels « papiers » garder et pour combien de temps (factures, contrats divers, etc.)

LA COPROPRIÉTÉ:

Tout ce qu'il faut savoir

EMMÉNAGER DANS UN ESPACE PLUS PETIT:

Trucs et astuces

PLUS:

Des dizaines d'adresses utiles

Répertoire des annonceurs et sites internet. Vous pouvez vous procurer le journal du Bel Âge à l'AQDR de RDP ou à la bibliothèque

Pensée positive

Jean-Jacques Rousseau

La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse; la vieillesse est le temps de la pratiquer.

Comité du Journal RDP

Coordonnatrice : Georgette Huard, Écriture des articles : Liliane Simard
Correction et matériel : Rosane Carrier, Imprimerie et distribution : Gérard Haché
Mise en page : Armand Des Alliers. (4 parutions par année)

Bon Anniversaire à tous nos membres

SEPTEMBRE

Archambault André
Arsenault Jacques
Arsenault Roland
Auclair Ophélie
Bannon Maurice
Bélanger Roland
Cloutier Claude
Dauphinais Sylvain
Doucette Michel
Dubois Lise
Ducharme Émile
Ducharme Gaston
Filipic Nadica
Forest Lorraine
Gauvreau Pierre
Goyette Pierre-Paul
Hirsch Gérald
Huard Georgette
Iacovella Maria
Lafontaine Hurtok Suzanne
Lapensée Monique
Lemay Louise
Major Denise
Marciszewski Michel
Martin Richard
Nolet Réjean
Pelletier Ghislaine
Pelletier Denis
Polito Pasquale
Renaud Laviolette Lucie
Samson Mireille
Scarpa Adriano
Thifault Roland
Tremblay Normand
Vanier Normand

OCTOBRE



Beaudoin Tremblay Adrienne
Bernardi Luigi
Bissonnette Jean
Bonenfant Jean
Bruneau Jean
Cecere Giovan Antonio
Chiaraluna Giuseppe
Ciaburi Claude
Dauphin Pierrette
Des Alliers Armand
Dion Gérald
Dussault Ivan
Gougeon Isabelle
Gour Robert
Lapointe Groulx Colette
Lapolla Vito
Lescard Serge
Lévesque Yvon
Marinelli Mario
Ménard Réjeanne
Montanaro Marcel
Mosca Wilma
Niro Giovanni
Petrella Rita
Pilote Jocelyne
Sparagna Rosaria
St-Onge Claude
Surprenant Victor
Tancrede René
Tremblay Lise
Valiquette Lise

NOVEMBRE

Bayard André
Beauséjour Serge
Bergeron Claudine
Aline Bernier
Bernier Diane
Boucher Daniel
Cayouette Céline
Charlebois Louise
Denis Monique
Des Fossés Pierre
Di Lorenzo Pasquale
Duchesne Suzanne
Duret Gustave
Gattola Mario
Geloso Di Meo Luisa
Harrisson Jacques
Lambert Jean-Pierre
Lapointe Diane
Leblanc Lucie
Mantha Georges
Marleau Rollande
Marra Carmela
Massé Thibodeau Ghislaine
Miron Richard
Molle Francesco
Pacifico Franco
Paolini Enzo
Prévost Jean-Guy
Recupero Santo
Ricella Giovanni
Robert Michel
Sauvé Monique
Scaringi Frank
Simard Guildo
St-André Richard
Tremblay Jean-Claude
Turner Stanley
Valeriani Quintino
Viola Vincenzo



Chronique de Madame Auger

Chronique de Madame Auger

Bonjour chers amis!

La température ayant été au rendez-vous, nous avons eu grand plaisir à savourer cette belle saison estivale, en espérant que vous ayez pu en profiter pleinement.

Alors, voilà chers amis, il me fait plaisir de vous retrouver et, en même temps, de vous annoncer que j'en suis, eh oui! à ma dernière chronique.

Mille mercis à vous chers lecteurs: merci de votre fidélité à me lire, merci aussi, de votre présence chaleureuse, lors de nos soupers mensuels.

Pour ma part, l'heure de la retraite ayant « sonnée », c'est avec un immense plaisir que j'ai eu à vous côtoyer à chaque mois, pendant toutes ces belles années.

Un merci très spécial à tous mes collaborateurs de l'AQDR.

Juliette Auger



Le mot du Président



Très chers membres

L'automne est déjà arrivé. L'été tarde à s'en aller et nous réchauffe encore de ses chauds rayons.

Nous reprenons du collier afin d'aider à enrayer le fléau des abus dont les personnes âgées sont souvent la proie. Ce sont vos yeux et vos oreilles qui sont notre source pour alimenter notre banque de données et ainsi pouvoir vous venir en aide.

Un grand départ s'est produit dans nos troupes le 22 juin dernier. Nous avons perdu à la suite d'une longue maladie, notre ami et confrère trésorier, Bernard Garneau.

Bernard a travaillé plus de 20 années pour améliorer les conditions et la qualité de vie de nos aînés. Bernard était un homme de conviction, d'un grand humanisme et un gestionnaire hors pair qui nous a permis de conserver une autonomie financière à la section AQDR de Rivière-des-Prairies.

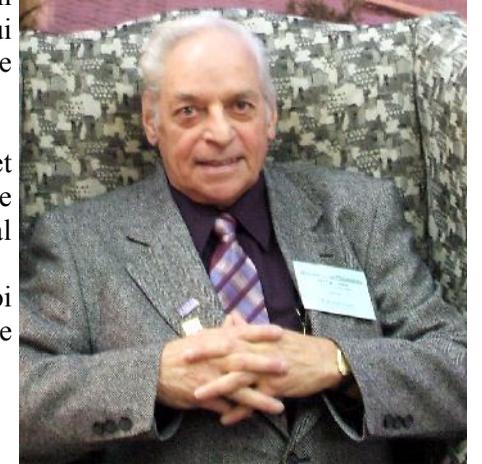
Nous garderons le souvenir d'un homme engagé et engageant, motivé et motivant, dynamique et dynamisant. Les droits des aînés étaient son cheval de bataille depuis très longtemps.

Nous savons qu'on pourra toujours compter sur toi pour nous guider et nous aider à continuer dans notre mission qui est la défense des droits.

Merci Bernard de nous avoir tracé le chemin.

Repose en paix et continue d'en haut à nous guider.

Jean-Paul Tremblay,
président AQDR-RDP



Membres du conseil d'administration 2012-2013

Jean-Paul Tremblay, président; Bernard Milette, vice-président; Liliane Simard, secrétaire; Jean-Claude Thérout, trésorier; Gérard Haché, administrateur; Rosanne Carrier, administratrice et Suzanne Duchesne, administratrice.



Association Québécoise de Défense des Droits
des Personnes Retraitées et Préretraitées

9140, boul. Perras, bur. 211, Montréal, H1E 7E4
Téléphone : 514 643-0930 -Télec. : 514 643-4467
Courriel AQDR-RDDP : aqdr-rdp@videotron.ca
Site Internet AQDR Nationale : aqdr.org

HORAIRE DU BUREAU

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

DU LUNDI AU JEUDI
10H00 À 12H00 ET 13H00 À 16H00
FERMÉ LE 8 OCTOBRE 2012
TÉLÉPHONEZ AVANT DE VOUS PRÉSENTER

Le président vous accueille

PARTICIPEZ AUX SOUPERS DE FRATERNITÉ

AU RESTAURANT TEDDY'S
12825 RUE SHERBROOKE EST
Tél. : 514-642-2879

Nous y serons à compter de 16h30

Les 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2012

Prix de présence. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer à nos rencontres de fraternité. Regroupez-vous avec vos amis(es).



La ligne Aide Abus Aînés

est une ligne téléphonique provinciale visant à venir en aide aux aînés subissant des abus et de la maltraitance. Elle est mise en place par le CSSS Cavenish sur l'initiative du Ministère de la famille et des aînés et la collaboration du Ministère de la santé et des services sociaux.

Depuis le 1er octobre 2010, toute personne concernée (citoyen âgé, proche aidant, membre de la famille, intervenant) peut contacter la ligne sans frais, de 8h00 à 20h00, 7 jours par semaine. Ils ont accès à des professionnels spécialisés en maltraitance envers les aînés, qui peuvent offrir écoute, informations interventions téléphoniques de crise ou ponctuelle; selon la situation et avec le consentement de la personne, les intervenants assurent la référence vers les ressources appropriées et ce, dans l'ensemble du Québec.

Les cas complexes requérant une expertise approfondie sont référés à l'équipe multisectorielle de consultation sur l'abus envers les aînés. Cette équipe fournit aux professionnels de la consultation, du soutien des suggestions et des références. L'équipe est composée de professionnels provenant de la commission des droits de la personne, du bureau du curateur public, du service de police, d'un gériatre, d'avocats experts ... etc

Ref: Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale

Pourquoi les personnes âgées ne disent-elles pas à quelqu'un qu'elles sont victimes d'abus?

- Elles sont gênées, elles ont peur, elles ont honte ou se sentent seules.
- Elles ont l'impression d'être abusées par leur propre faute.
- Elles ne veulent pas que la personne qui les abuse soit dans le trouble.
- Elles ont peur d'empirer l'abus en le disant.
- Elles pensent que la violence c'est normal.
- Elles craignent le commérage des gens.
- Elles ne parlent pas la même langue que l'infirmière ou les intervenants.
- Elles communiquent mal en raison d'un handicap.
- Elles ont peur que les gens pensent qu'elles mentent.
- Elles ne veulent pas que des étrangers interviennent.
- Elles ne savent pas à qui parler.

Ligne Aide Abus Aînés : 514-489-2287 ou 1-888-489-2287

Site web: www.maltraitanceaines.gouv.qc.ca





PROGRAMMATION POUR L'AUTOMNE 2012

Toutes ces conférences se donneront à la
Bibliothèque de Rivière-des-Prairies,
9001 Boul. Perras,
Montréal H1E 6P6

Obligation de réserver (places limitées) 514-872-9425

Le testament et les successions

Le 25 septembre 2012 à 13h30

Par Maître Réal Goulet du Barreau de Montréal

Quelle est l'importance du testament dans le règlement d'une succession et quelles sont les différentes formes de testament. Quels sont les droits du conjoint de fait si je décède sans testament?

Le mandat donné en prévision de l'incapacité

Le 23 octobre 2012 à 13h30

Par Maître Denise Boulet du Barreau de Montréal

A quoi sert un mandat en prévision de l'incapacité, pourquoi doit-on le faire et quand doit-on le faire? Le mandat en prévision de l'incapacité s'applique seulement au moment où la personne devient inapte et que le tribunal a homologué le mandat.

Les établissements de santé et de services sociaux

Le 4 décembre 2012 à 13h30

Par Maître Denise Boulet du Barreau de Montréal

Quels sont mes droits lors d'une hospitalisation? Puis-je choisir mon médecin traitant? Puis-je choisir mon établissement de santé? Puis-je refuser un traitement? Quel sont mes recours si je ne suis pas satisfait des soins que je reçois?



*Hommage à Madame Juliette Auger
24 ans de bénévolat AQDR-RDP*

Madame Auger permettez-nous de situer nos lecteurs, concernant votre parcours de vie:

C'est en 1988, que Madame Juliette Auger s'est impliquée comme membre actif au sein de l'organisme AQDR RDP et comme administratrice en 1990.

Née à St-Édouard-de-Lotbinière et est arrivée à RDP en 1962, elle a travaillé à la manufacture Robin Fabric de 1963 à 1981.

Mère de trois enfants: deux filles et un garçon. elle a gardé des petits enfants pendant cinq ans, avant de prendre définitivement sa retraite. À ce moment, elle décide de s'engager comme membre à l'AQDR RDP.

Madame Auger est la responsable des communications avec tous les membres. Elle leur téléphone pour souligner l'anniversaire de chacun, leur faire part des activités à venir. Elle fait aussi la réservation du restaurant pour les soupers mensuels. Elle s'assure aussi de faire le rappel aux membres pour les rencontres du Conseil d'administration.

Femme de tête, fidèle à ses idées, il faut arriver avec des arguments solides pour l'en faire changer. Elle affiche une personnalité de pince-sans-rire qui reflète une lueur coquine dans le regard.

Madame Auger a fait un travail rigoureux, méthodique, persévérant et accueillant ce qui a fait d'elle une excellente collaboratrice et compagne au sein de notre équipe.

Merci Juliette vous avez fait un travail remarquable, votre implication et votre présence ont été des « atouts » importants pour tous les membres. Nous sommes heureux de vous avoir compté parmi nous.

Bonne chance dans tous vos projets futurs.

De la part de vos collaborateurs et membres de l'AQDR.

Votre président ; Jean-Paul Tremblay



Conférence du 25 septembre 2012
À la bibliothèque de Rivière-des-Prairies
par Maître Réal Goulet

Le droit des successions
Le Testament

Chaque année, nous essayons à l'AQDR-RDP de présenter une conférence sur les aspects légaux du testament. Cela peut sembler redondant, mais beaucoup de personnes décèdent encore sans avoir mis sur papier leurs dernières volontés, laissant au code civil le règlement de leur succession.

Le testament comporte l'ensemble de vos volontés.

Ici au Québec, notre code civil est différent de celui des autres provinces au Canada.

La liberté de tester comporte certaines restrictions dont vous devez tenir compte au moment de la rédaction de votre testament, afin que vos volontés soient respectées.

Quelle est l'importance du testament dans une succession?

Le testament prévoit obligatoirement, selon votre volonté, la distribution de vos biens et les délais de distribution, sous réserve de distribution du Code civil du Québec quant au patrimoine familial et à votre régime matrimonial, qui ont tous deux, priorité sur les dispositions de votre testament. Trois formes de testament sont reconnues au Québec :

1- Le testament olographe

Il doit être entièrement signé et écrit par vous. Il doit être daté surtout s'il ne s'agit pas de votre premier testament. Il doit être soumis à la vérification d'un tribunal après le décès.

2- Le testament devant témoins

Il est écrit à la main ou imprimé, nécessitant la participation de deux témoins majeurs. Vous devez déclarer que ce testament est bien le vôtre et le signer. Cette forme est aussi soumise à la vérification d'un tribunal.

Un testament devant témoins peut être rédigé par un avocat qui vous guidera et s'assurera que votre testament soit complet.

3- Le testament notarié

Il est rédigé par un notaire, lu par lui devant vous. En plus de votre signature, le testament notarié porte celle d'un témoin majeur et celle du notaire. Le notaire garde l'original de votre testament et vous remet une copie certifiée.

Ref: Barreau de Montréal

La sécurité routière n'a pas d'âge



Malheureusement, les statistiques montrent un bilan routier sombre en ce qui concerne les piétons âgés de 65 ans et plus. En effet, les rapports d'accidents laissent voir que nos aînés ne tiennent pas compte de la signalisation, traversent entre deux voitures stationnées ou marchent en bordure de la chaussée ou dans le même sens que la circulation.

Voici donc des règles de sécurité à observer pour améliorer nos comportements:

Toujours traverser aux endroits autorisés par une signalisation routière appropriée (panneaux et marques sur la chaussée).

Respecter les feux de circulation ou les feux pour piétons si l'intersection en est dotée. Circuler sur le trottoir, ou, s'il n'y en a pas, emprunter l'accotement et marcher en faisant face à la circulation.

Le soir, pour être bien vus, porter des vêtements de couleur claire. L'obscurité est l'ennemie du piéton; C'est l'automne que l'on enregistre le plus grand nombre de décès chez les piétons.

Notons qu'il arrive que des automobilistes voient mal un piéton parce qu'ils sont aveuglés par les rayons du soleil ou les phares d'une automobile qui roule en sens inverse.

Alors ne prenons pas pour acquis que le conducteur nous voit. Prenons notre sécurité en main!

Référence inconnue

Connaissez-vous la ligne Référence-aîné

Vous avez plus de 65 ans? Vous cherchez un renseignement?

Vous voulez garder l'anonymat?

Vous ne voulez pas parler à une boîte vocale?

Un guichet unique dans le grand Montréal!

Ligne Référence-aîné 514-527-0007

Un **coup de coeur** pour ce numéro qui nous paraît pouvoir satisfaire une majorité des demandes des aînés.

Ref: Revue de l'Observatoire Vieillessement
& Société